

La lettre

de la Communauté de Communes



NIVERNAIS BOURBONNAIS



2022

2 rue du lieutenant Paul Theurier
58240 Saint-Pierre-le-Moûtier
03.86.90.80.76



accueilccnb@orange.fr 
www.nivernais-bourbonnais.com 

CCNB Communauté Communes Nivernais Bourbonnais 

Édito

Cette année 2022 fut une année, assez mouvementée malgré la fin du plus gros de la crise sanitaire. En effet, la guerre en UKRAINE a eu un impact direct sur le manque et la hausse vertigineuse des coûts de l'énergie, l'inflation et la hausse des prix et surtout, la fuite de nombreuses familles Ukrainiennes. À notre hauteur, la Communauté de Communes a participé à l'effort de tous en mettant à disposition un logement pour une famille de 3 personnes et ceci depuis le 19 avril 2022. Depuis septembre, l'État au travers de la FOL, a pris le relais financier pour le logement.

Cette hausse généralisée se répercute et va se répercuter sur tout et sur tous, y compris sur nos collectivités, leurs services, et aussi nos petits commerces qu'il faudra soutenir encore plus cette année !

Alors quid de 2023 ?

En ce qui nous concerne, nous maintenons nos efforts afin de terminer la viabilisation des terrains de la ZAC de Chantenay-Saint-Imbert qui permettront d'accueillir de nouvelles entreprises et de nouveaux habitants pour nos Communes, relancer les travaux du projet de la Halte Fluvestre de Luthenay-Uxeloup pour une mise à disposition début avril, et enfin suivre le dossier photovoltaïque sur l'ancienne décharge de Chantenay-Saint-Imbert et sur la ZAC.

Pour finir, nous travaillons également pour notre jeunesse avec la CAF et la MSA sur différents axes : enfance jeunesse, mobilité, numérique, parentalité... La CAF dans le cadre de la Convention Territoriale Globale et la MSA avec le dispositif « grandir en milieu rural ». Nous sommes toujours aussi volontaristes pour animer notre territoire et vous permettre de bien vivre en Nivernais Bourbonnais.

**Yves Ribet - Président de la
Communauté de Communes Nivernais Bourbonnais**



Horaires

Lundi - Vendredi

9h/12h - 14h/17h

SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Nathalie BOUDEAU

Agent de développement

developpementccnb@nivernais-bourbonnais.com

03.86.90.80.76

SERVICE COMPTABILITÉ

Marie BIBOS

Gestionnaire comptable et financier

communaute.communes@nivernais-bourbonnais.com

03.86.90.80.76

SERVICE COMMUNICATION

Laura FOURNET

Chargée de communication

communicationccnb@orange.fr

09.60.16.65.83

SERVICE ESPACE PETITE ENFANCE (EPE)

Stéphanie LOPARD

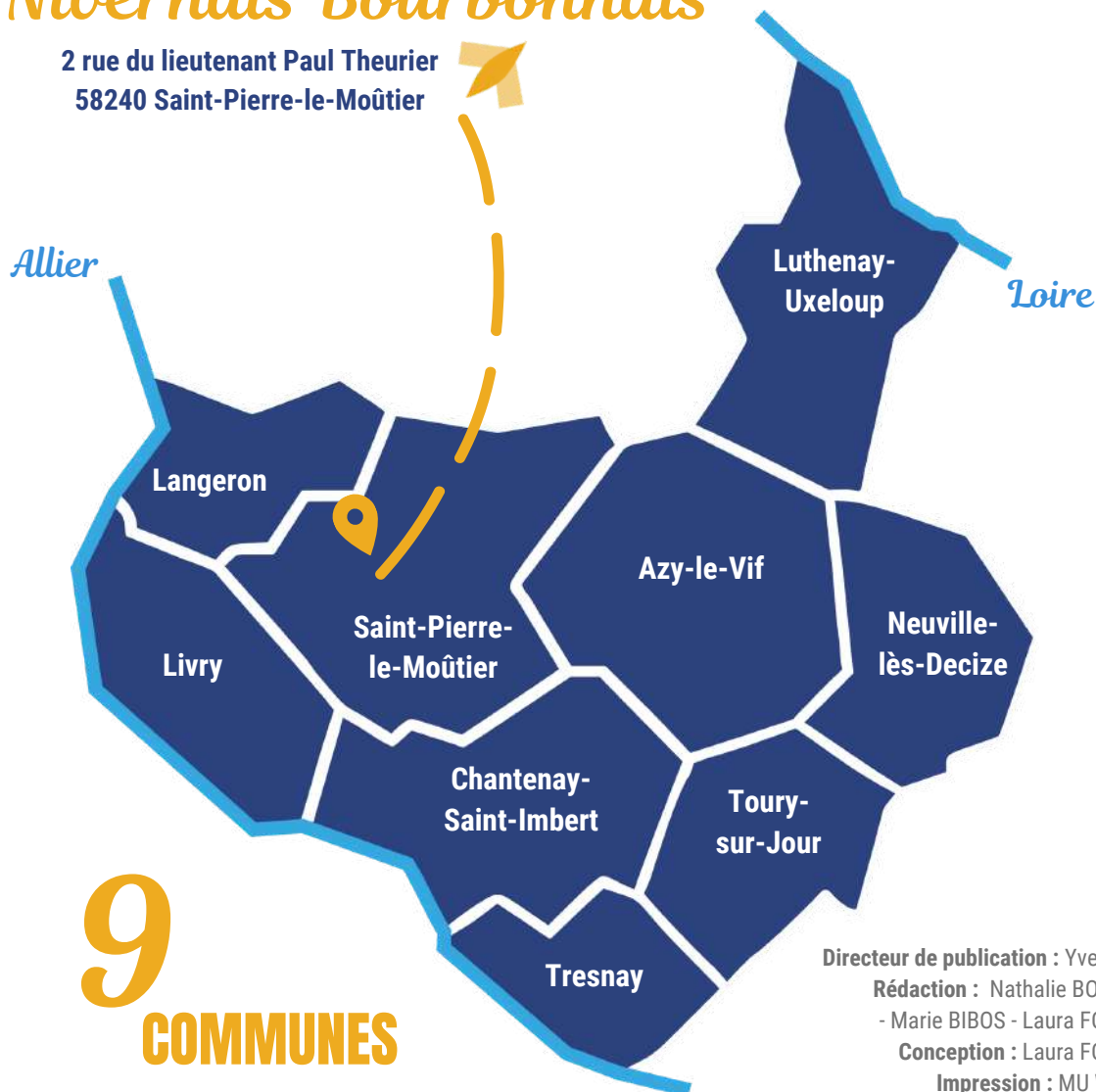
Directrice de l'Espace Petite Enfance

epeccnb@orange.fr

03.86.90.19.75

Communauté de Communes Nivernais Bourbonnais

2 rue du lieutenant Paul Theurier
58240 Saint-Pierre-le-Moûtier



9
COMMUNES

Directeur de publication : Yves RIBET

Rédaction : Nathalie BOUDEAU

- Marie BIBOS - Laura FOURNET

Conception : Laura FOURNET

Impression : MU Wimage

Crédit photo : CCNB - EPE - Moulin les Eventées

ZOOM SUR ...

1 La Halte Fluvestre avec hébergement insolite



POURQUOI CE PROJET ?

Nous avons pour volonté de **créer un pôle touristique original qui intègre une offre de services et d'activités** répondant aux besoins de 3 cibles de clients itinérants : plaisanciers, camping caristes et pratiquants d'activités pleine nature. Mais surtout, **permettre à la population locale de redécouvrir le canal latéral et de bénéficier d'un site proposant des activités sportives et/ou récréatives en famille.**

Légende:			
	Allée piétonne en Béton désactivé		Plantations d'arbres
	Voirie et parking en gravillonnage		Arbres existants
	Espaces verts en gazon		Plantations arbustives et florales
	Bordures et barrières bois		Plantations de haies
	Bordures P1		ouvrages EP à créer
	Réseaux divers (AEP, Télécom, Elect)		ouvrages EU à créer
	Cotes alt Existantes		Cotes alt Projet



2 La création d'une liaison Euro vélo 6 Via Allier

La CCNB, toujours dans son désir de développer le tourisme sur son territoire travaille en partenariat avec la CCLA (Communauté de Communes Loire Allier) à **la création d'un aménagement de pistes partagées, à destination des touristes à vélo en provenance de l'Eurovélo 6 (côté Loire) souhaitant rejoindre la Via Allier au Veurdre (côté Allier).** Un projet plus que structurant pour la valorisation de notre patrimoine, des pôles de services et de loisirs de notre territoire.

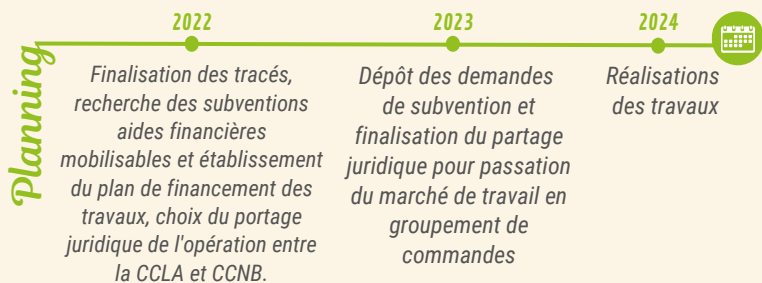
1^{er}
tracé

Relie les communes de **Chevenon - Magny-Cours - Saint Parize le Châtel - Saint Pierre le Mouëtier - Livry - Le Veurdre** et s'inscrit dans le schéma directeur des véloroutes et de l'intermodalité de la Nièvre 2021-2027.

2nd
tracé

Via **Luthenay-Uxeloup et Azy-le-Vif** permet un itinéraire bis connectant la future halte fluvestre à cette liaison.

Les deux tracés permettent d'irriguer le territoire et apportent aux habitants un aménagement propice aux déplacements en vélo.



3 Les travaux d'extension de la ZA Chantenay-Saint-Imbert

À mi-chemin entre Nevers et Moulins, la zone d'activités de Chantenay-Saint-Imbert a été aménagée dès 2006 pour répondre aux enjeux suivants :

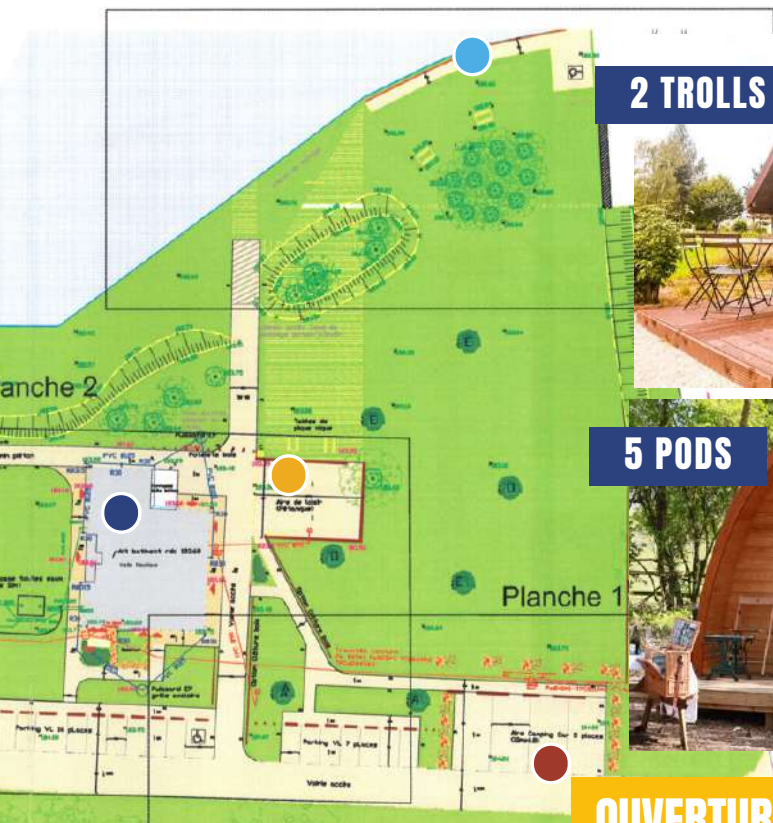
- Valoriser et renforcer l'axe d'économie secondaire et tertiaire autour de l'A77
- Maintenir les entreprises locales impactées par la mise en 2 x 2 voies de la RN7
- Ouvrir à l'implantation de nouvelles entreprises artisanales.



1 SITE

Plusieurs fonctions

- 7 hébergements de plein air : 2 Trolls et 5 Pods
- Équipements de détente et de loisirs (pétanque, ping pong, jeux pour enfants)
- Mise en place de Bollards
- Salle de réunion et/ou de festivité (cuisine, terrasse...)
- Parcours de pêche
- Espace campings-cars



2 TROLLS



5 PODS



OUVERTURE DU SITE PRÉVUE AU 1ER SEMESTRE 2023

Afin de connecter la zone d'activités à l'échangeur créé, la CCNB a décidé **l'extension de la zone et la viabilisation des parcelles supplémentaires.**

En 2021, une première tranche de travaux a été réalisée avec la création du bassin de rétention et d'une voirie.

Quant aux Tranches 2 et 3, retardées suite à une prescription par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) d'un diagnostic archéologique réalisé fin 2022, celles-ci débuteront le premier trimestre 2023, avec :

- La création des voies intérieures,
- L'aménagement des réseaux,
- La viabilisation des parcelles créées,
- La connexion au giratoire.

4 parcelles à vendre
Disponibles à la commercialisation

13,50 HT/m²

Situées en ZRR (Zone de Revitalisation Rurale), les entreprises qui s'installent ici bénéficient **d'avantages fiscaux non négligeables**

Les parcelles à vendre sont à retrouver sur le site internet de la CCNB, rubrique "entreprendre"

Service développement - Nathalie Boudeau
Agent de développement
developpementccnb@nivernais-bourbonnais.com
03.86.90.80.76

Contact

4 Le Parc photovoltaïque Zone dégradée à Chantenay-Saint-Imbert

Depuis 2021, à l'initiative de la CCNB, la société ELEMENTS, en partenariat avec le SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier et quelques propriétaires privés, **travaille à l'installation et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque de 19 ha sur zone dégradée (ancienne décharge)** vers la zone d'activités de Chantenay-Saint-Imbert. Une réunion publique a été organisée sur la commune le 28 juin pour présenter le projet aux habitants et répondre à toutes les interrogations.

Toutes les informations du projet sont à retrouver sur le site internet www.projetsolairedechantenay.fr



Enquête mobilité

Prise de la compétence en février 2021

En collaboration avec le PETR Pays Val de Loire Nivernais, nous avons mené une **enquête mobilité auprès de la population de notre territoire**. L'enquête a débuté le 1er juin et s'est terminée le 30 juin 2022 avec 2 modes de collecte : une version papier envoyée à 3350 foyers et une version numérique grâce à un formulaire en ligne sur Google Forms.

2 OBJECTIFS

Connaître les modes de déplacements (collectifs et individuels) des ménages de notre territoire,

Comprendre les besoins de la population sur les différents modes de déplacements.



3350
foyers



299
réponses recensées

9%

de nos
foyers

À la suite, les membres de la commission mobilité se sont réunis pour la restitution de l'enquête mobilité. Grâce à vos réponses et vos commentaires, nous avons pu mettre en avant les principaux besoins de la population sur lesquels nous allons travailler : **communiquer sur les offres existantes de notre territoire (train, bus Mobigo, covoiturage), faciliter l'achat de titre de transport SNCF avec des horaires adaptés et enfin, des accès plus sécurisés pour le déplacement à vélo.**

Vous pouvez retrouver la restitution de cette enquête et la télécharger depuis notre site internet, dans la rubrique « article - enquête mobilité ».

Digue de Mauboux

La communauté de communes Nivernais Bourbonnais possède la **compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)**, ce qui incombe à la collectivité de prendre en charge les ouvrages correspondant à la protection des habitants, notamment les digues. **Fin d'année 2021, nous avons délibéré afin de classer la digue de Mauboux (digue privée sur Langeron/Livry, protégeant 30 habitations) en Q10 (niveau de protection).**

Cette compétence requiert de la technicité et des services adaptés, c'est pourquoi en juillet, nous avons signé une **convention avec l'Établissement Public Loire (EPL) pour la délégation de la gestion de la digue de Mauboux.**

30 000 €_{an}
Recette taxe GEMAPI
votée en 2022

35 750 €_{an}
Dépenses 2022
(Ingénierie, travaux d'entretien courant,
rapport technique annuel, surveillance
digue, gestion des crues...)

Réunion publique

Vendredi 30 septembre, nous avons organisé une **réunion publique tenue à la salle des fêtes de Chantenay-Saint-Imbert**. L'objectif était de vous présenter **l'organisation, les compétences et surtout les nombreux projets de la CCNB**. Un moment convivial où chacun a pu prendre la parole pour nous faire part de ses remarques, ses inquiétudes et interroger les élus présents.

Nous avons ainsi pu faire le point sur nos 4 grands projets actuels : **la création d'une liaison Euro vélo 6 - Via Allier, la Halte Fluvestre, l'extension de la zone d'activités de Chantenay-Saint-Imbert et enfin le parc photovoltaïque à Chantenay-Saint-Imbert.**



Nous avons également présenté le projet de territoire 2021-2026 et le contrat cadre de partenariat signé avec le département de la Nièvre.

1 VOLONTÉ

Renforcer l'attractivité du territoire et sa politique d'accueil

Les actions identifiées en lien avec ces enjeux, bénéficieront de l'aide financière départementale. Soit **une enveloppe de 696 907€ répartie sur des opérations menées par la CCNB ou ses communes membres.**

Vous pouvez retrouver la présentation de la réunion publique et la télécharger sur notre site internet, depuis la rubrique « Actualités »

La voirie

190 934,10 €_{TTC}

Montant de la
dépense effectuée
en investissement

6 653,11 €_{TTC}

Les travaux de
fauchage/broyage
pour Langeron
Neuville-lès-
Decize et l'achat
d'enrobé à froid
pour l'ensemble
des communes

Convention Territoriale Globale

Prise de la compétence Enfance/Jeunesse en janvier 2022

Avec l'aide de la CAF, un projet territorial (CTG) a été élaboré conjointement entre la CAF et la CCNB qui nous permet une plus grande efficacité, cohérence et coordination dans nos actions sur notre territoire.

Pour répondre aux besoins de notre territoire, plusieurs axes prioritaires ont été définis : la petite enfance, l'enfance-jeunesse, la parentalité, l'accès aux droits et l'animation de la vie sociale.

Pour l'instant, 2 comités techniques ont été organisés sur la petite enfance/la parentalité et l'enfance jeunesse entre la CAF, la CCNB et les acteurs familiaux du territoire (professeurs des écoles, directeur de centre social...). Plusieurs réunions techniques suivront sur le 1er trimestre 2023 pour prioriser les actions à mettre en œuvre.

Mercredi 29 juin : signature de la Convention Territoriale Globale du Nivernais Bourbonnais



La CTG ...

1 Identifie les priorités d'intervention en matière de politique familiale et sociale

2 Valorise les atouts et avancées des interventions sur notre territoire

3 Hiérarchise les axes prioritaires d'interventions au travers d'une planification réaliste par étapes

4 Fixe les actions à mettre en place pour apporter une réponse adaptée aux besoins du territoire et de ses habitants

Panneau "Bienvenue en Nivernais Bourbonnais"

Installé à Neuville-lès-Decize

Nivernais



Installé en novembre 2022

Place de la mairie à Neuville-lès-Decize

La commune ayant intégré la CCNB en 2017, celle-ci n'avait pas pu bénéficier de la cartographie installée en 2013.

Outil de promotion

Ce panneau avec ses photos et cette cartographie valorise l'histoire, les lieux emblématiques ainsi que les services proposés sur sa commune.

Placés sur l'ensemble de nos communes, ils sont accessibles à tout moment, par les touristes et bien sûr par les habitants du territoire.

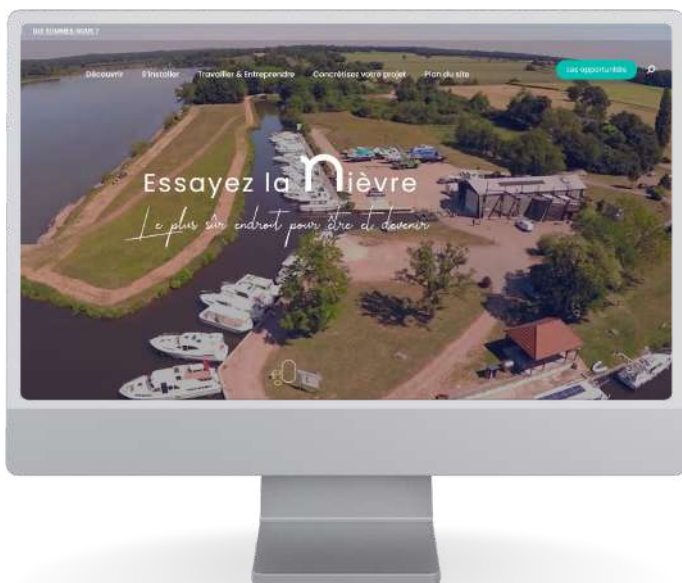
Avez-vous vu le panneau qui présente votre commune ?

Essayez la Nièvre

Pour la 2ème année consécutive, la CCNB a participé cet été au dispositif « **ESSAYEZ LA NIÈVRE** », porté par NIEVRE ATTRACTIVE. Deux familles ont été accueillies du 2 au 9 juillet sur le territoire avec le soutien de l'Office de Tourisme Saint-Pierre Magny-Cours. Elles ont pu bénéficier d'un séjour en gîte avec un accompagnement ad hoc pour rencontrer les interlocuteurs à même de répondre à leurs interrogations.

Ce dispositif vise à faire découvrir à des familles franciliennes souhaitant un changement de vie personnel et/ou professionnel les atouts de la Nièvre et à les mettre en relation avec les partenaires clés (Fabrique Emploi et Territoires/ Pôle Emploi, chambres consulaires, élus, conseillers immobiliers, agents de développement...). De belles rencontres sous le signe d'un changement et toujours dans une volonté de s'installer à la campagne.

En parallèle, la CCNB alimente la plateforme « **ESSAYEZ LA NIÈVRE** » qui recense les opportunités d'emploi, de reprise de commerce ou les opportunités immobilières afin d'attirer de nouvelles familles dans la Nièvre et sur nos communes.



Office du Tourisme Saint-Pierre Magny-Cours

L'Office de Tourisme de Saint-Pierre Magny-Cours a œuvré à faire découvrir les artisans, producteurs et sites patrimoniaux de la CCNB et de la CCLA. Des visites ont été organisées pour faire découvrir aux plus jeunes et plus âgés, la richesse d'artisans que comptent nos communes ou encore les pépites patrimoniales telles que le Moulin les Éventées ou l'Huilerie Réveillée.

Souhaitant professionnaliser la structure, la CCNB et la CCLA ont missionné NIEVRE ATTRACTIVE pour accompagner l'Office de Tourisme dans son besoin de repositionnement. Des ateliers de travail avec des socioprofessionnels et des élus ont permis d'établir un diagnostic et de choisir une stratégie pour le devenir de l'Office.

« Nous avons fait le choix d'avoir un Office de Tourisme qui se professionnalise, qui assure la visibilité et la promotion du territoire, mobilise et accompagne les acteurs du tourisme pour être plus performant et développer les partenariats au service du développement touristique »

L'année 2023 va permettre d'établir la feuille de route en concertation avec la CCNB et la CCLA pour mettre en œuvre les préconisations établies au 2ème trimestre 2023.

Nous vous présentons **Camille DUSSOL**, chargée de promotion touristique pour les territoires de la CCNB et de la CCLA

Elle remplace Aurélie CROISIER jusqu'à son retour à l'Office du Tourisme



Fermeture hivernale jusqu'aux 7 avril inclus

2 Rue Lieutenant Paul Theurier 58240 Saint-Pierre-le-Mouëtier

03.86.37.21.25

ot.stpierre-magnycours@orange.fr

www.saintpierremagnycours-tourisme.jimdofree.com

Des difficultés avec le numérique ?

Notre conseillère numérique est là pour vous aider !

Elle vous accompagne **gratuitement** à la maîtrise des bases du numérique sur ordinateur, tablette, portable...



Différents ateliers avec plusieurs thématiques de découverte du numérique ont lieu dans vos communes. Pour participer à un atelier gratuit ou avoir plus d'informations, contactez votre conseillère numérique.

Prenez rendez-vous avec ...



Laëtitia BERNARDINI

Votre conseillère numérique sur le territoire Nivernais Bourbonnais

06.74.85.75.99

laetitia.bernardini@nievre.fr

MÉDIATRICE NUMÉRIQUE

Référente conseillers numériques sur le territoire Nivernais Bourbonnais et Sud Nivernais

Juline VILLY

06.80.51.80.95

juline.villy@nievre.fr

Communication

INTRAMUROS

« L'application gratuite à installer sur votre téléphone pour avoir accès à toute l'actualité de votre commune ! »

Déploiement de l'application en 2021
7 communes en bénéficient

Azy-le-Vif
Langeron
Livry
Luthenay-Uxeloup
Neuville-lès-Decize
Tourey-sur-Jour
Tresnay



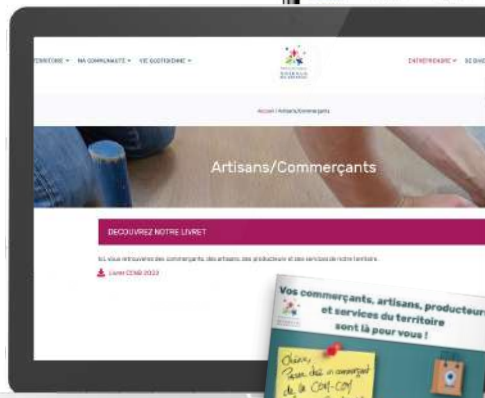
SITE INTERNET

Mise en ligne juin 2022
www.nivernais-bourbonnais.com



BORNE INTERACTIVE

Outils **place de village connecté**
On vous propose de **découvrir les restaurants, gîtes, producteurs, monuments et sites touristiques majeurs du territoire** sur cette borne tactile installée sur la façade entre la CCNB et l'Office de Tourisme Saint-Pierre Magny-Cours



Vous retrouvez sur cette page l'actualité des **9 communes et de la CCNB**

PAGE FACEBOOK

Une nouvelle version a été mise à jour du « **Livret des artisans, commerçants, producteurs et services de notre territoire** »

Visible et téléchargeable depuis le site internet de la CCNB. Découvrez la **richesse du tissu économique local et n'hésitez pas à consommer près de chez vous !**

LIVRET DES ARTISANS, COMMERÇANTS, PRODUCTEURS ET SERVICES DU TERRITOIRE

Vous êtes un artisan, un commerçant, un producteur ou un service du territoire et vous n'apparaissez pas dans notre livret ? Une erreur dans vos coordonnées ?

Contactez le service développement de la CCNB. Ce livret est mis à jour à la demande et il n'a pour objectif que de vous rendre service.

SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Agent de développement
Nathalie BOUDEAU
developpementccnb@nivernais-bourbonnais.com
03.86.90.80.76

Moulin les Éventées

APNB - Association Patrimoine Nivernais Bourbonnais

L'année 2022, fut l'occasion pour l'association de relancer les animations ! **Forte de ses 90 adhérents, elle est confortée dans ses actions et bénéficie d'un apport financier permettant de mettre en œuvre ses nombreux projets.** C'est dans cette optique d'animation

que le vide-greniers a fait son grand retour après 2 ans d'absence. Une cinquantaine d'exposants avec un **mini marché des producteurs** ont



répondu présents avec de nombreux visiteurs à la recherche de trésors et d'objets insolites. En Mai, les membres de l'Association du Jumelage de Lurcy-Levis, sont venus passer une agréable journée autour du Moulin, profitant de la viennoiserie fabriquée par les



boulangers du Moulin. Toujours dans un **esprit de partager le savoir-faire d'antan, une cinquantaine d'élèves et accompagnateurs de l'École Primaire de Lurcy-Lévis ont visité le Moulin** autour d'ateliers pédagogiques sur la fabrication du pain.

UN ENTRETIEN RÉGULIER DU MOULIN LES ÉVENTÉES

- Fabrication et assemblage d'un nouveau plancher dans le grenier de la maison du meunier par les bénévoles menuisiers. Ce nouvel espace sécurisé permettra de stocker du matériel.
- Rénovation des toiles des ailes par des couturières.
- Changement et réparation des cordes d'attache sur les ailes
- Mise en place d'un presseur à fruit (don d'un adhérent), permettant ainsi de compléter la collection d'outils présents sur le site.
- Ajustements du mécanisme permettant aux ailes de tourner à nouveau lorsque le vent le permet.

2023

L'équipe va maintenant préparer les activités 2023 avec un point majeur, **la construction d'un char à l'occasion du prochain Comice Agricole** qui se déroulera le dimanche 20 août.

“ 2022 fut marquée par ses nombreuses animations organisées pour les petits avec structure gonflable, atelier de construction de moulins, visite du site, fabrication de pain et marché du terroir et d'artisanat ”

Gilles MENETRIER
Président de l'APNB
06.17.34.02.41

Contact

8 Le Champ de la Vigne, 58240 Saint-Pierre-le-Moûtier

L'huilerie Réveillée

Malgré une faible activité de transformation à façon, l'Huilerie Réveillée, véritable musée vivant a encore eu du succès cette année !

De nombreux visiteurs sont venus découvrir ou redécouvrir ce magnifique morceau du patrimoine St Pierrois.

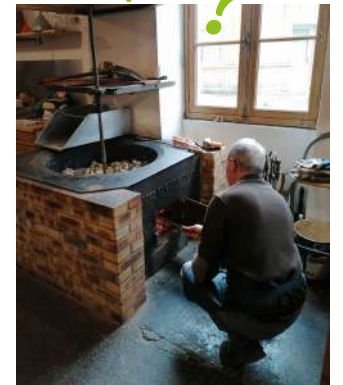
2023

La récolte de noix de cet automne laisse présager une activité importante de travail à façon, elle a été relativement bonne malgré la sécheresse. **Le conditionnement des bouteilles de noisette et de colza est maintenant intégralement réalisé avec des bouteilles au bouchon vissé et bec verseur.**



non ?

Connaissez-vous ces étapes ?



Venez visiter l'huilerie pour les découvrir !



“ Tous les membres actifs se joignent à moi pour remercier tous ceux, élus et particuliers qui nous encouragent à poursuivre ce merveilleux projet ”



PETITE HISTOIRE

Tout droit venue de la région Roannaise en Normandie, un particulier est venu transformer sa récolte de noix un jeudi matin du mois de mars dernier. Il avait pris connaissance de notre huilerie lors d'une visite au circuit de Magny-Cours.

Ouverture les jeudis matin de 8h30 à 12h00 du 5 janvier au 14 décembre 2023 - Entrée gratuite

Fabrication d'huile presque tous les jeudis matin.

Visite sur rendez-vous pour les groupes à partir de 10 personnes (1€/personne)

Contact

Marcel Auvévre
06.11.94.96.95

Président de l'association
l'Huilerie Réveillée

2 Rue du Lieutenant Paul Theurier,
58240 Saint-Pierre-le-Moûtier

La crèche change de nom et devient...

La Petite Crèche

Janvier

La commune de Saint-Pierre-le-Moùtier a transféré la compétence Action Sociale d'Intérêt Communautaire Petite Enfance/Jeunesse à la Communauté de Communes Nivernais Bourbonnais. **La structure est dorénavant financée par les 9 communes qui composent le territoire de la CCNB.**

Juin

Signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) entre la CCNB et la CAF qui définit le projet stratégique global du territoire à l'égard des familles, ainsi que ses modalités de mise en œuvre

Août

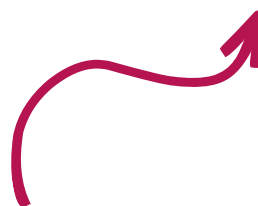
Agrandissement des locaux de l'Espace Petite Enfance. Cette **extension a été réalisée afin de déplacer le bureau de la directrice** et de permettre aux enfants de bénéficier d'un espace dédié aux repas et aux activités.

Septembre

Augmentation de la capacité d'accueil de la petite crèche à 20 enfants.

Octobre

Pot d'inauguration des travaux d'extension à L'Espace Petite Enfance.



Pour s'occuper de vos bambins, une équipe pédagogique de sept professionnels, formés à la communication bienveillante et positive vous accueille...

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Accueil régulier, occasionnel ou d'urgence.

Fermeture 2 semaines à Noël, 3 semaines en août et 1 semaine au printemps (2ème semaine)

Le Relais Petite Enfance

Il propose des ateliers d'éveils à destination des assistants maternels, assistants familiaux, familles et enfants de 0 à 6 ans..

LIBRES, GRATUITS ET SANS INSCRIPTIONS

Toute l'année, des intervenants en éveil musical (Nadine & Cécilia), céramique (Aude MARTIN) et lecture (Isabelle MORIZOT) sont présents pour le plus grand plaisir de vos bambins. **Vous pouvez retrouver le programme des activités du RPE aux mairies, à l'Espace Petite Enfance, à l'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais et sur le site internet de la CCNB.**

Mardi et Vendredi
9h30 à 11h45
Espace Socio Culturel du Sud Nivernais
35 avenue du 8 Mai
58240 Saint-Pierre-le-Moùtier
03.86.37.20.58



Le magazine « L'assmat » est à votre disposition tous les 2 mois à l'EPE. Vous y trouverez un dossier sur les droits parents employeurs/assistants maternels et des fiches techniques sur des thèmes pédagogiques.

PERMANENCE ADMINISTRATIVE

Elles ont lieu **sur rendez-vous en fonction des disponibilités des parents-employeurs et assistants maternels.** Ces rendez-vous ont pour but de ...

1

Vous informer sur les différents modes d'accueil proposés sur le territoire. Dès à présent, **vous pouvez consulter le site « monenfant.fr », toutes les offres d'accueil y sont recensés (crèches, assistants maternels, RPE)**

2

Vous accompagner sur la partie législative et administrative (contrat de travail, droit du travail, congés payés...)

BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?

Prenez rendez-vous avec la directrice de l'EPE Stéphanie LOPARD

9bis rue des Prémanoirs 58240 SAINT PIERRE LE MOUTIER
03.86.90.19.75 - epeccnb@orange.fr

Retrouvez les informations de votre EPE sur le site internet de la CCNB « nivernais-bourbonnais.com »

Un métier d'avenir sur notre territoire ... **ASSISTANT.E MATERNELLE**



Et pourquoi
pas **VOUS** ?

Formation prise en charge à 100% par le
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA NIÈVRE

Renseignements, aides, opportunités locales ...

SERVICE PMI (Protection Maternelle Infantile)

Unité de Prévention Précoce et Enfance

Mission Agrément

58 039 Nevers

03 86 60 67 72

uppe@nievre.fr



Les parents du
territoire de la CCNB
n'attendent
plus que **VOUS !**